

Les coûts et les financements des services d'eau et d'assainissement collectif à la réunion

La consommation d'eau à la Réunion

Les prélèvements d'eau à la Réunion en 2010, s'élevaient à 222 millions de m³. Ce volume est stable depuis 3 ans. Ils proviennent pour 66% des ressources superficielles et pour le reste des ressources souterraines.

Les usages faits de ces prélèvements sont les suivants :

- Usages domestiques : 141 Mm³
- Usages agricoles : 62,9 Mm³
- Usages industriels : 12,3 Mm³
- Autres usages : 5,5 Mm³

Les usages de l'eau

Les usages de l'eau sont importants dans les 3 secteurs du tourisme, de l'industrie et de l'agriculture.

La Réunion a accueillie 471 000 touristes en 2011 consommateurs d'eau potable et usagers récréatifs des ressources en eau. Ces touristes ont généré 194 M€ de chiffre d'affaire (81,1 M€ de valeur ajoutée) pour les secteurs de l'hôtellerie et la restauration, et pour de nombreuses activités économiques également liées au secteur du tourisme.



Dans le secteur industriel, les principales activités consommatrice d'eau sont les centrales thermiques (4Mm³), les sucreries (3,6 Mm³), les distilleries (0,6 Mm³) et l'agroalimentaire (0,5 Mm³).



Les volumes d'eau prélevés par le secteur agricole s'élèvent à environ 63 Mm³ pour 13000 ha de surfaces irriguées. Les principales cultures irriguées sont la canne à sucre, les cultures maraichères et fruitières.



La mobilisation des ressources en eau aux différents usages génèrent des coûts qu'il convient de recouvrir par la tarification selon le principe de l'eau paye l'eau. En d'autres termes, chaque usager de l'eau doit couvrir les coûts qu'il génère.

Les coûts associés aux usages de l'eau

Les dépenses associées aux services collectifs pour :

- l'Alimentation en eau potable,
- l'assainissement collectif,
- les services publics d'assainissement non collectifs et
- l'eau brute à l'échelle du bassin Réunion

s'élèvent à 210,6 M€/an.

| Montant moyen annuel. En M€/an. Période 2009/2011 | AEP | ASSAINISSEMENT COLLECTIF | SPANC | EAU BRUTE | TOTAL DES SERVICES |
|---|-------|--------------------------|-------|-----------|--------------------|
| Charges d'exploitation | 56,0 | 24,0 | 0,6 | 8,0 | 88,6 |
| Charges d'investissement | 47,3 | 59,3 | 0,5 | 14,8 | 122,0 |
| Total | 103,3 | 83,3 | 1,1 | 22,8 | 210,6 |

Les services liés à l'eau à La Réunion sont marqués par le multi-usage : on peut notamment citer le poids important de l'usage domestique et industriel sur les services d'eau brute, ou le poids des usages industriels sur certains services d'eau potable et d'assainissement.

Le financement des services collectifs

Première source de financement : La tarification pour 114 M€

La principale source de financement des services est la tarification qui permet de collecter 113,9 M€/an à l'échelle du bassin. La répartition des recettes de la tarification est présentée dans le tableau suivant :

| Recettes moyenne anuales issues de la tarification - 2009-2011 - En M€/an. | | TOUS USAGERS | Usagers domestiques | Usagers industriels | Usagers agricoles |
|--|--------------|--------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| AEP | Collectivité | 25,7 | 24,6 | 0,5 | 0,6 |
| | Délégataire | 51,2 | 49,6 | 0,8 | 0,8 |
| | Total | 76,9 | 74,2 | 1,3 | 1,4 |
| ASSAINISSEMENT | Collectivité | 20,7 | 19,4 | 1,3 | - |
| | Délégataire | 12,1 | 11,6 | 0,6 | - |
| | Total | 32,9 | 31,0 | 1,9 | - |
| SPANC | Collectivité | 0,3 | 0,3 | - | - |
| | Délégataire | - | - | - | - |
| | Total | 0,3 | 0,3 | - | - |
| EAU BRUTE | Collectivité | 1,8 | 1,2 | 0,1 | 0,6 |
| | Délégataire | 6,8 | 3,5 | 0,1 | 3,2 |
| | Total | 8,7 | 4,7 | 0,2 | 3,8 |

Les structures tarifaires sont très hétérogènes d'un service à l'autre et les prix payés sont différents selon l'usage d'un même service.

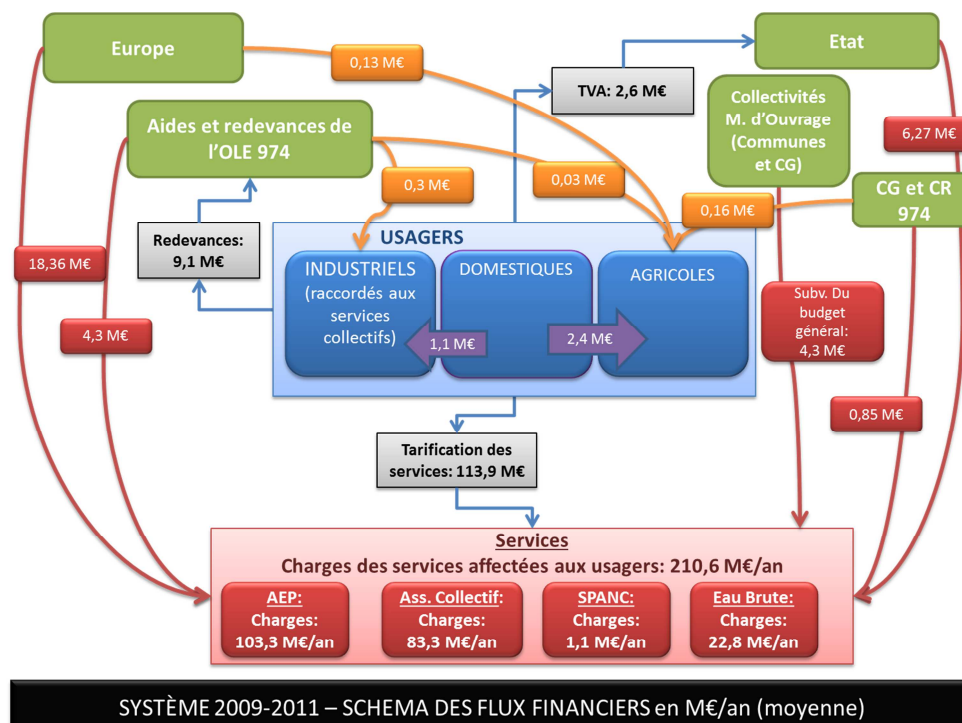
Deuxième source de financement : les subventions pour 33 M€

Les subventions, pour un montant de 33M€, constituent une autre source de financement permettant aux services d'assurer la couverture des coûts des services d'eau et d'assainissement. Le premier contributeur étant l'Union Européenne, suivi de l'Etat, l'office de l'eau, le Conseil Général et le Conseil Régional.

| Montant moyen annuel de subventions des services. En M€/an. | Subventions des fonds européens | Subventions de l'Etat (BOP, Plan de relance, ONEMA) | Conseil Régional | Conseil Général | Office de l'Eau | TOTAL |
|---|---------------------------------|---|------------------|-----------------|-----------------|-------|
| AEP | 2,37 | 0,83 | - | 0,00 | 2,04 | 5,24 |
| ASSAINISSEMENT | 7,93 | 2,51 | 0,50 | 0,35 | 2,21 | 13,50 |
| SPANC | - | - | - | - | 0,02 | 0,02 |
| EAU BRUTE | 8,06 | 2,92 | - | 3,24 | - | 14,22 |
| TOUS SERVICES | 18,36 | 6,27 | 0,50 | 3,59 | 4,27 | 32,98 |

Le reste des financements est assuré par l'endettement et la capacité d'autofinancement dégagée par les gestionnaires des services. Sur la part des financements assurés par les recettes (113,9 M€), il faut noter les transferts de financement entre usagers. En effet, les usagers domestiques porte leur part des coûts globaux des services collectifs d'eau et d'assainissement, et une part des coûts des usagers industriels et agricoles, respectivement à hauteur de 1,1 M€ et 2,4 M€.

Le schéma ci-dessous retrace les flux de financement des services collectifs d'eau et d'assainissement à la Réunion.



A l'horizon 2021, afin d'assurer la durabilité des services liés à l'eau, les charges vont être amenées à augmenter globalement de plus de 3% (hors inflation et hors coûts environnementaux). L'atteinte d'un taux de recouvrement des coûts satisfaisant nécessitera donc une augmentation des recettes (tarification et/ou subventions) en conséquence.